

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 13 FEVRIER 2014

Etaient présents : Yves COURTAY, Marie-France GERBER, Pierre HAMON, Isabelle LAROCHE, Chantal POIRIER, Monique SAUTERON, Michèle WACKER, Charles WAGNER.

Etaient excusés : Agnès MALAQUIN, Roland DENAIS.

### **1°) Etat des adhésions :**

Monique nous fait un point sur les licences et inscriptions : actuellement 281 licenciés.

Rappel du principe pour les adhésions tardives : les sommes incompressibles restent les mêmes :

32 € CPB + licence + prorata du nombre de trimestres.

### **2°) Compte-rendu de la réunion de Section du 11 février 2014 :**

Pierre nous fait un compte rendu de la réunion qui a eu lieu le 11 février à la section Centre.

En particulier, notre demande de création d'un bar est bien enregistrée.

Il faut attendre l'aval des Services municipaux pour la création d'un point d'eau et il nous faut voir avec le trésorier du Centre comment aménager l'amortissement de la dépenses.

### **3°) Compétitions :**

A partir de maintenant, Pierre HAMON et Chantal POIRIER prennent en charge les inscriptions aux compétitions en remplacement de Raymond VERITE, que l'on remercie chaleureusement pour les services rendus pendant de nombreuses années.

**Le JEUDI 27 FEVRIER au soir : dernier délai pour les inscriptions aux compétitions  
Suivantes :**

- Senior Open / 4 Honneur,
- Mixte / 4 Promotion
- Open / 2 Promotion
- Senior mixte / 4 Promotion.

### **4°) Permanence des prochaines compétitions hébergées par notre Club :**

- Le mardi 18 février : on réserve les salles 2 et 3 pour la compétition, mais un tournoi de régularité sera maintenu en salle 1 et dans l'entrée de l'école.  
Accueil : Marie-Annick BLOT et Michèle WACKER.
- Le week-end des 15 et 16 mars :  
Accueil : Patrick PITARD, Marcelle DANOY et Marie-Claude SIROY.
- Le week-end des 22 et 23 mars :  
Accueil : Marie-France GERBER et Marcelle DANOY.

**5°) Jeudi 17 juillet :**

Proposition d'un simultané, à l'initiative du club de Saint-Cast, au profit de l'association de l'Ordre de Malte, en partenariat donc, en raison de la date, avec le club de BETTON... et d'autres clubs bretons.

Ce tournoi aura lieu dans nos locaux.

**6°) Fête du Club :**

La date retenue est celle du **MARDI 20 MAI**.

Pierre souhaite que la même formule que les années précédentes soit reconduite.

Fin de la réunion : 20 h 00